

Jean-Baptiste André Godin à Émile Gripon, 20 avril 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (159r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Gripon, 20 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43096>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 avril 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gripon, Émile](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméJean-Baptiste André Godin ne peut admettre Gripon en qualité de voyageur de commerce car il a déjà fait partir tous ses voyageurs et déterminé leurs itinéraires. Néanmoins, il souhaite connaître le montant des émoluments auxquels il prétend.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 22/11/2024

Guér le 20 avril 1861

Monsieur le Gouverneur
Représentant du Commerce

Si votre demande m'ait été faite
au plus tôt probablement quelle eut
été accueillie aujourd'hui j'aurais tous mes
voyages en route et leurs itinéraires sont
terminés il y a donc une difficulté pour
moi à vous admettre néanmoins je puis
y résister, et je vous engageais volontiers
à me dire les conditions ou plutôt les
inconvénients auxquels vous seriez exposé pour
être en état de servir de mon avis
similiers agir au Monsieur qui a été

Gouverneur